



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

7 novembre 2003

Par l'équipe du Collectif

Numéro 146



## R comme dans...

Depuis sa dernière rencontre, le 28 octobre dernier, le Collectif a un nouveau membre national : l'R des centres de femmes du Québec. L'R a mis une priorité nette sur la lutte contre la pauvreté dans son plan d'action, ce qui l'a conduit à vouloir s'impliquer au Collectif. Bienvenue à vous.

## Pension alimentaire maltraitée

Saviez-vous qu'il n'y a pas qu'à l'aide sociale que les pensions alimentaires sont comptabilisées dans le calcul du revenu admissible d'un parent aux fins d'un programme ? Aux prêts et bourses aussi. De même qu'à l'aide juridique pour déterminer l'accès à l'aide. Il est temps d'en finir avec cette discrimination inacceptable entre le système fiscal et le traitement du revenu au bas de l'échelle. Vous pouvez d'ailleurs obtenir une pétition à faire signer sur la question des prêts et bourse à [www.pauvrete.qc.ca/pensions.pdf](http://www.pauvrete.qc.ca/pensions.pdf).

Par ailleurs à l'aide juridique aussi, l'escalier roulant roule vers le bas pour les plus pauvres. Le seuil de revenu admissible pour avoir accès à l'aide n'a pratiquement pas bougé depuis les années 1980, ce qui fait qu'il est présentement sous la barre des 9000\$. Qui peut se payer des frais juridiques à 9000 \$ de revenu annuel ? Le droit à la justice en prend pour son rhume.

## Une semaine très montérégienne

Plusieurs activités de sensibilisation du Collectif ont eu lieu la semaine dernière en Montérégie : le 29 à Granby puis à Cowansville, le 30 à Granby lors de la journée montérégienne de santé publique et le 31, à Brossard, dans le cadre d'un colloque sur l'aide juridique organisé par le groupe Inform'elle.



## Rappels, outils et préparatifs pour l'ici et l'ailleurs

Bonjour tout le monde ! Alors que la première neige nous rappelle que l'automne avance, nous avons préparé un rappel sur une page de notre campagne «Au nom de la loi» qui fait pas mal de petits cette semaine. Vous en trouverez une copie sur notre site Internet. Elle nous trouve aussi en plein préparatifs pour l'ici et l'ailleurs.

Commençons par l'ici.

### Un outil pour analyser le plan d'action requis par la loi 112 toujours à venir et supposément imminent

Ce plan d'action dont on nous promet qu'il sortira cet automne, ce qui commence à vouloir dire bientôt, il faudra bien l'analyser. Avec le comité contenu du Collectif, nous avons conçu un outil pour le faire. Belle occasion d'ailleurs de réviser le contenu de la loi. Cet outil est sur notre site Internet si vous voulez vous préparer à l'utiliser. En passant, nous en envoyons une copie au ministre en rappel que ce plan est attendu ! Comme vous verrez vous pouvez choisir le niveau de détail où vous voulez aller. Voici comment il fonctionne.

**Introduction.** La première page situe le rôle que joue le plan d'action par rapport à l'objet de la loi et par rapport à la stratégie nationale dont il vient concrétiser les actions gouvernementales.

**Sommaire.** Les deux pages suivantes constituent un sommaire que vous pouvez remplir pour lui-même, en trois étapes : A. Le plan d'action répond-il aux exigences de la loi 112 ? B. Donne-t-il suite aux engagements du gouvernement ? C. Répond-il aux attentes du Collectif ?

**Rappel des buts et orientations de la loi.** La page suivante vous rappelle les buts et les orientations de la loi pour vous permettre d'aller plus loin dans l'analyse.

**Analyse détaillée.** Les pages suivantes vous permettent d'inscrire dans les cases appropriées les mesures annoncées dans le plan d'action. Vous pourrez vérifier ainsi à quels buts et quelles orientations elles répondent. Vous pourrez vérifier aussi si on trouve bien dans le plan d'action les mesures spécifiques imposées par les articles 14, 15, 17 et 18 de la loi.

**Complément d'analyse.** La dernière page vous fournit quelques clés supplémentaires et vous permet d'inscrire vos commentaires.

Le Collectif produira bien sûr son analyse. Tenez-nous aussi au courant des vôtres.

## Démocratie, participation citoyenne et lutte contre l'exclusion

*Les questions qui se posent dans ce séminaire du Forum social européen rejoignent d'assez près les questions que nous nous posons ici aussi. Voici un extrait du feuillet de présentation de l'activité.*

«Le traitement des questions d'exclusion devrait être inversé. La difficulté ne nous paraît pas tant d'interroger l'individu dans sa capacité à intégrer la société que d'interroger la société dans sa propension, plus ou moins consciente, à exclure des individus. Autrement dit, la question centrale devrait être celle d'un choix de société fondé sur un vivre ensemble où chacun puisse prendre sa place dans la cité. Et non le traitement à la marge d'individus qu'il faudrait assister. Cette inversion interroge nos modèles, nos valeurs individuelles (la réussite scolaire, la réussite financière) et collectives : le PIB, le niveau des exportations... Et leur évaluation.

Les politiques européennes, et certain nombre de politiques nationales (telle la politique de la ville en France), font de la participation des personnes directement concernées un critère d'évaluation et une injonction forte. Elles créent parfois des structures, des dispositifs censés la favoriser. Cependant les modalités concrètes en sont mal définies et se situent souvent dans une logique d'efficacité, et non dans une logique socio-politique qui en ferait un impératif durable pour le vivre ensemble.

C'est que notre système démocratique, sous l'influence d'un modèle de domination économique, tend à privilégier des catégories de population au détriment d'autres ; il ne fait pas appel à des processus d'intelligence collective permettant le dialogue entre les différentes composantes de la société, et notamment entre la population et ses dirigeants. (...) Et si la lutte contre l'exclusion visait avant tout la conscientisation de toute la société, la participation citoyenne des personnes exclues, l'installation d'une démocratie participative ? Comment créer les conditions pour y parvenir ? Comment lever les obstacles qui s'y opposent ? »

## Des invitations européennes à partager nos savoirs


Pour l'ailleurs, maintenant, pendant qu'ici ça tergiverse, nous allons en novembre répondre à trois invitations européennes. Celles-ci vont nous donner l'occasion de poursuivre les croisements de perspectives et les liens de solidarité amorcés avec d'autres organisations et personnes qui croient qu'un autre monde est possible et qu'on peut y contribuer. Micheline Bélisle, du comité AVEC, Evelyne Pedneault, de l'équipe du Collectif et Vivian Labrie s'envolent vers Paris lundi, le 10 novembre, pour une série d'activités pendant et après le Forum social européen qui aura lieu du 13 au 15 novembre.

Dans le cadre du Forum, le Collectif a été invité comme groupe co-organisateur avec le Secours Catholique, FIDDEM, Caritas Europa, le Mouvement pour le développement social local et d'autres d'un séminaire et d'un atelier sur «Démocratie, participation citoyenne et lutte contre l'exclusion» (voir ci-contre ainsi que [www.fse-esf.org](http://www.fse-esf.org)).

Ensuite du 17 au 19 novembre, Micheline, Evelyne et Vivian vont se joindre à un séminaire de l'UNESCO intitulé «Éducation pour la transformation sociale : questionnons nos pratiques» préparé en collaboration avec un collectif international autour de la pédagogie de Paolo Freire. Les participantEs examineront comment leurs différentes pratiques répondent à la domination et à l'oppression par des pratiques d'émancipation. La démarche prévue partira de là pour se concentrer ensuite sur plusieurs points et questions, qui suivent. Les outils qui ont montré leur potentialité : comment et par rapport à quoi? Les idées-force qui sont ressorties. Les limites dans ce qu'il est possible d'obtenir, les blocages et les contraintes. Quelles nouvelles questions ont-elles été posées? par rapport à quoi? Quelles nouvelles orientations pour la réflexion? Quels propositions pour des politiques publiques? (<http://www.pauvrete.qc.ca/unesco.htm>)

Dans les deux cas, notre petite délégation présentera l'expérience du Collectif, incluant celle du projet AVEC. Le comité AVEC a d'ailleurs préparé des questions à poser en vue de ces échanges lors de sa rencontre des 3 et 4 novembre dernier. Tout cela a donné lieu à un quatre pages, que vous verrez bientôt apparaître sur notre site Internet, résumant l'expérience du Collectif, accompagné d'une feuille sur les faits saillants de la loi et d'une autre feuille sur les questions à se poser dans la mouvance de l'ici et ailleurs. Ceci sans parler d'une corde à linge qui servira à présenter sur place la chronologie de notre histoire de participation citoyenne...

Alors que Micheline et Evelyne reviendront au Québec, Vivian prendra ensuite quelques jours pour retrouver des collègues de son domaine de recherche sur les contes. Elle en profitera pour apporter une réflexion, un pied dans la vie, un pied dans les contes, sur les liens entre les «misères» et les «traverses» dans les contes et dans la vie.

Puis, du 25 au 27 novembre, elle va participer à l'animation d'un carrefour de savoirs international «à partir et en vue de pratiques qui permettent de construire d'autres logiques vers un monde libre de pauvreté et riche de tout le potentiel de joie, d'énergie, de rêves des êtres humains». Suite à la rencontre de Porto Alegre de janvier dernier sur «Luttes contre la pauvreté, monnaies, richesses», le petit groupe à l'origine de l'atelier démontre de la suite dans les idées : comment maintenant penser de nouvelles logiques ensemble avec les personnes qui vivent la pauvreté et l'exclusion ? Des stratégies communes sont-elles possibles pour les mettre de l'avant ? Une vingtaine de personnes de différents pays devraient être présentes. On vous en redonne des nouvelles. 



## Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740  
Courriel: [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)